

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
Direction de la Prévention-Sécurité

*La conduite du retour d'expérience: Aléa Inondation*



## **INONDATIONS: Le contexte communal**

La ville de HYERES est principalement soumise au risque d'inondation de deux cours d'eau (le Gapeau, le Roubaud) et de leurs affluents.

La zone littorale de la commune peut être exposée à un phénomène de surcote marine qui représente un facteur aggravant lors des épisodes de crues.

De plus, des phénomènes significatifs de ruissellement urbain saturent fréquemment les capacités du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Cette problématique conduit à des inondations de différentes voiries dont le nombre varie selon l'intensité et la durée des précipitations sur la commune.

---

---

# HYERES FACE AUX INONDATIONS

## JANVIER 2014

Suite aux différents épisodes pluvieux-orageux qui ont affecté la Commune, le territoire a subi deux phénomènes entraînant des inondations conséquentes.

La ville a souffert de ruissellements provoquant une crue éclair des ruisseaux.

Dans un deuxième temps, la montée des eaux du Gapeau et l'onde de crue qui a suivi ont engendré une inondation de plusieurs quartiers.

En chiffres cette situation se traduit par:

2100 logements affectés

3000 personnes concernées

2500 ha inondés

25 % du territoire continental impacté

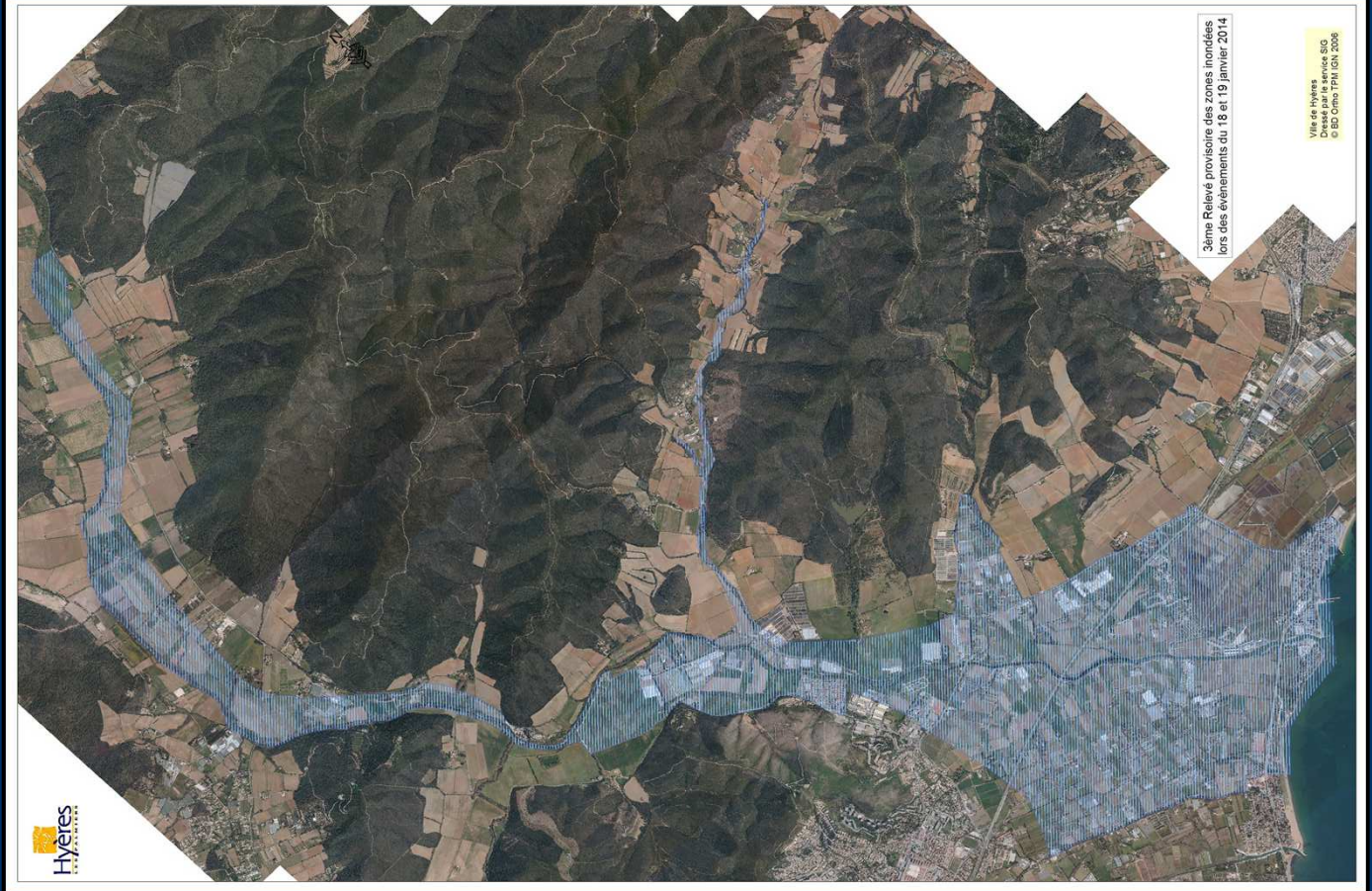
## NOVEMBRE 2014

Un évènement pluvieux continu s'est déroulé du 25 au 28 novembre sur l'ensemble du territoire.

La globalité des Bassins Versants Hyérois ainsi que ceux du Réal Martin et du Gapeau ont été alimentés avec un cumul journalier total de 150 mm relevé.

En parallèle de cet évènement qui a saturé considérablement les sols ainsi que les ouvrages pluviaux, un orage très intense (50mm en 2 heures), peu mobile et centré sur la Commune s'est produit entre 17h00 et 19h00.

Il est à noter que la pluviométrie a été de 450 mm en une semaine dont 315 mm sont tombés en trois jours. Pour comparaison, ce cumul de 450 mm en une semaine représente un cumul annuel pour les années sèches sur la Commune.



# GESTION DE CRISE ET PROBLEMATIQUES ASSOCIEES

- Gestion des établissements scolaires
- Gestion des activités périscolaires
- Soutien administratif aux sinistrés
- Problèmes de zonages de l'aléa liés au phénomène de ruissellement
- Entretien du réseau pluvial
- Soutien psychologique aux impliqués
- Articulation entre les plans opérationnels existants et la situation réelle
- Gestion des médias sociaux et communication de crise
- Gestion des habitants lors des évacuations préventives (centres d'accueil).
- Gestion et coordination des moyens humains et matériels intercommunaux
- Soutien aux sinistrés dans l'après-crise (aides techniques, relogement, assurances, attestation météo...)
- Gestion de la cellule de crise



# LES PLANS ET DISPOSITIFS ASSOCIES



# Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs.  
Année scolaire 20.... / 20....  
Etablissement : .....

**\*Qu'est-ce qu'un risque majeur ?**

- Un risque majeur peut être :
- d'origine naturelle : feux de forêt, tempête, inondation, mouvement de terrain, avalanche, séisme.
  - d'origine technologique : industriel, transport de matières dangereuses, barrages, nucléaire.

**LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR**

En cas de danger imminent  
L'alerte est donnée par une sirène émettant un son de trois fois une minute, espacée de 5 secondes de silence.



La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

En cas d'accident majeur quel que soit le risque, quelle que soit l'alarme, 4 consignes sont à respecter



→ Mettez-vous à l'abri.

→ Écoutez la radio  
France Inter 91,6  
France info 107,1  
et suivez les consignes de sécurité.

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.
- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs.  
Année scolaire 20.... / 20....  
Etablissement : .....

**\*Qu'est-ce qu'un risque majeur ?**

- Un risque majeur peut être :
- d'origine naturelle : feux de forêt, tempête, inondation, mouvement de terrain, avalanche, séisme.
  - d'origine technologique : industriel, transport de matières dangereuses, barrages, nucléaire.

**LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR**

En cas de danger imminent  
L'alerte est donnée par une sirène émettant un son de trois fois une minute, espacée de 5 secondes de silence.



La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



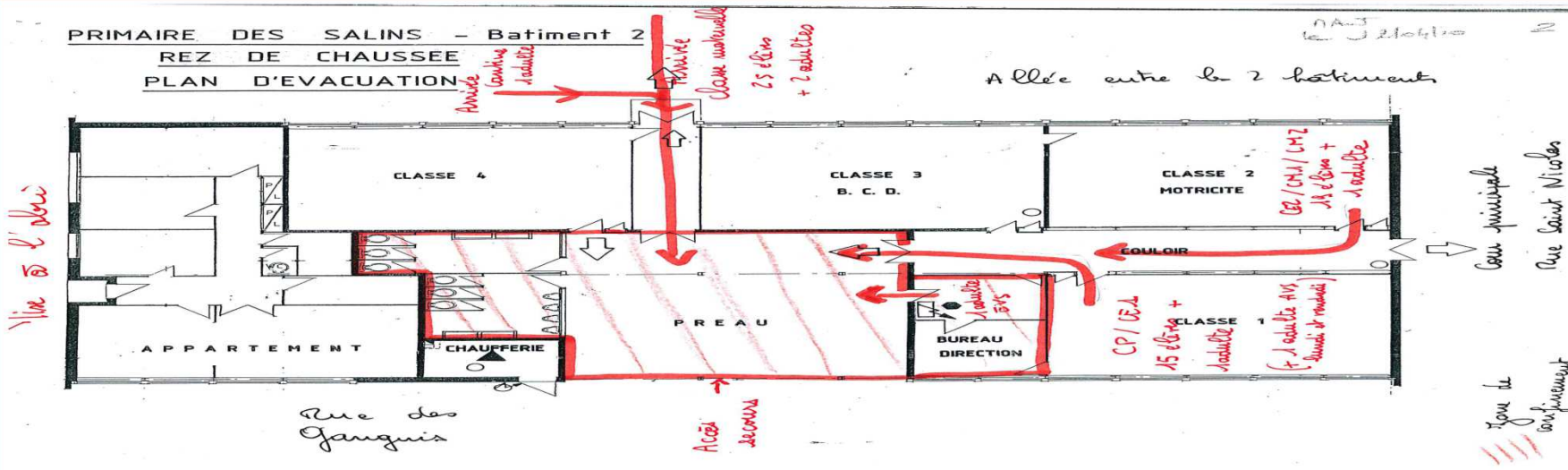
→ Mettez-vous à l'abri.

→ Écoutez la radio  
France Inter 91,6  
France info 107,1  
et suivez les consignes de sécurité.

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.
- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



PRIMAIRE DES SALINS - Batiment 2  
REZ DE CHAUSSEE  
PLAN D'EVACUATION



## Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (P.I.C.S)

Il a été créé en 2009 un Plan Intercommunal de Sauvegarde couvrant la totalité du territoire de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et impliquant l'ensemble des Communes la composant.

Chaque commune pourra, en cas de déclenchement de son Plan Communal de Sauvegarde, demander le concours d'une ou plusieurs communes de l'Agglomération.

Ces communes apporteront, dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur, des moyens humains et matériels dans la mesure de leurs possibilités, sans que cette assistance porte préjudice à la sécurité sur leur propre territoire.





# Les associations agréées



## PREDICT SERVICES :

Cette société propose à la commune un service innovant d'aide à la décision en matière de gestion du risque inondation. Il est disponible 24h/24 ,7j/7 et permet d'évaluer et de suivre, en temps réel, la situation hydrologique sur des zones précises.

Ce service nous permet de consulter via un accès internet un plan d'action sur le territoire communal, la situation météorologique actualisée sur les zones sensibles et des documents d'aide à la décision.





**Point de surveillance Lotissement de L'oratoire (Allée des Ombres)**  
surveillance du risque de crue du Gapeau par des agents municipaux.

**Lycée du Golf-Hotel 04.94.01.46.00**  
Alerter et mettre en sureté sur place

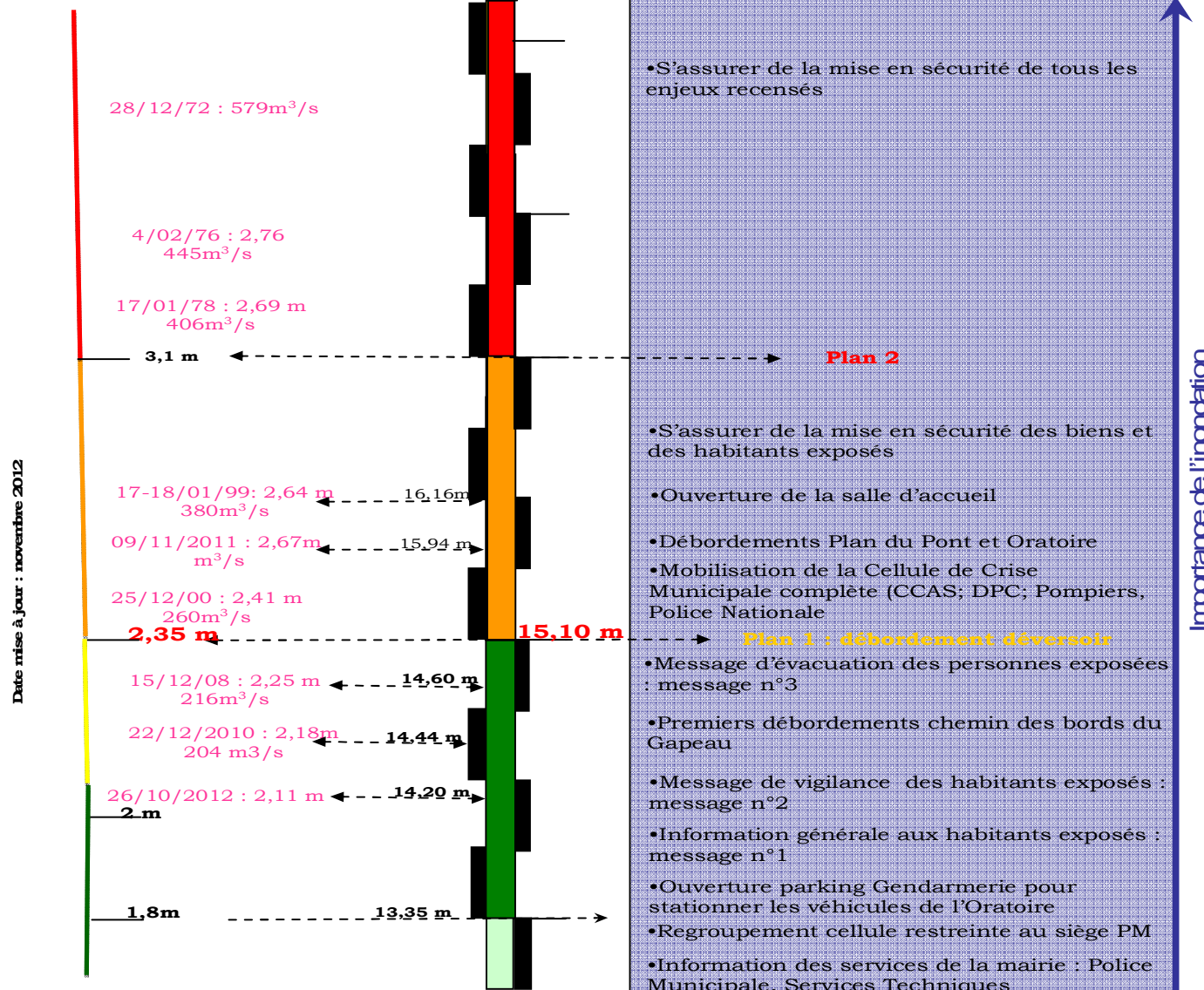
**Avenue Pierre de Coubertin**  
Route à barrer

# Commune d'Hyères - Gapeau

Seuils « RIC »  
Echelle de  
Sainte-Eulalie

déversoir Plan  
du Pont

Actions à réaliser



Date mise à jour : novembre 2012

Importance de l'inondation

- S'assurer de la mise en sécurité de tous les enjeux recensés
- S'assurer de la mise en sécurité des biens et des habitants exposés
- Ouverture de la salle d'accueil
- Débordements Plan du Pont et Oratoire
- Mobilisation de la Cellule de Crise Municipale complète (CCAS; DPC; Pompiers, Police Nationale)
- Message d'évacuation des personnes exposées : message n°3
- Premiers débordements chemin des bords du Gapeau
- Message de vigilance des habitants exposés : message n°2
- Information générale aux habitants exposés : message n°1
- Ouverture parking Gendarmerie pour stationner les véhicules de l'Oratoire
- Regroupement cellule restreinte au siège PM
- Information des services de la mairie : Police Municipale, Services Techniques

\* : La relation entre l'échelle du déversoir et l'échelle SPC de Sainte-Eulalie n'est pas linéaire. La section est plus grande au seuil de Ste Eulalie

Préalerte/veille communale

## Caméra de surveillance du Gapeau:



Suite à une réflexion commune, la ville d'Hyères et le service de prévision des crues Méditerranée ont installé une caméra de surveillance du Gapeau au cours de l'année 2012.



Ce matériel est disposé en face du point de déversement du fleuve permettant ainsi une vigilance accrue sur cet endroit (24h/24h).

## Systeme d'information et d'alerte à la population

La commune s'est équipée d'un système automatisé de gestion d'alertes et d'informations à la population auprès de la société **GEDICOM** Cette solution (**TELEALERTE**) est composée de deux services:

- une solution d'alerte multimédia grâce à des listes prédéfinies de contacts sur l'ensemble du territoire (téléphones fixes et portables, sms, mail).
- une solution complémentaire cartographique qui permet de prévenir des personnes non recensées (choix par zones géographiques).

Lors du lancement d'une campagne d'alerte, ce service permet d'informer et d'alerter en un minimum de temps la population. Il fournit aussi à la cellule de crise un rapport complet comprenant les échecs de diffusion ce qui permet d'organiser les équipes de reconnaissance sur le terrain.



# Plans surveillance voiries et intervention avant inondations

## P.C.S. Inondation

### Surveillance des voiries communales

#### SECTEUR 1 (Littoral EST)

Route de Giens (surveillance accrue du Pousset : Canal de ceinture)  
Le Port : Avenue de la Méditerranée  
Surveillance Boulevard de la Marine

#### SECTEUR 2 (Littoral EST)

Village de l'Ayguade  
Lotissement les Cascades  
Boulevard Front de Mer  
Les cabanes du Gapeau  
Village des Salins (Surveillance accrue Avenue de la Victoire)  
Chemin des Ourlières  
RD12 (Camping le Capricorne)

#### SECTEUR 3

Avenue Alfred Décugis  
Chemin de Macany  
Chemin Traversier de Macany  
Chemin Traversier du Plan  
Chemin petit Traversier du Plan  
Chemin du ceinturon  
Chemin du Père Eternel  
Plaine Saint Lazare

#### SECTEUR 4

Plan du Pont  
Oratoire (pas besoin d'aller au déversoir)  
DFL  
Route de Nice (pas besoin d'aller au déversoir)  
Vallée de Sauvebonne

#### SECTEUR 5

La gare (Cavell, Avenue Pierre Renaudel)  
RIS  
Les Loubes  
Surveillance du Roubaud (Face Collège Gustave Roux)

#### SECTEUR 6

Borrels (1, 2 et 3)



## Démarches engagées par la commune

- Déclaration d'utilité publique pour le rachat de propriétés privées  
→ création d'un bassin de rétention
  - Déclaration d'urgence pour la réalisation de travaux sur le Roubaud
  - Récupération de voiries privées pour assurer l'hermétisation du lotissement situé à proximité du Gapeau
  - Réhabilitation de nombreux fossés et lônes pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie
  - Mise en place d'une campagne d'information à l'attention des propriétaires pour la réalisation de travaux sur l'entretien du réseau pluvial.
- 
-





*MERCI*

